

OMPI



WIPO/ACE/4/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 21 août 2007

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'APPLICATION DES DROITS

Quatrième session
Genève, 1 – 2 novembre 2007

**ACTIVITES RECENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION
DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET TRAVAUX FUTURS
DU COMITE CONSULTATIF SUR L'APPLICATION DES DROITS**

Document établi par le Secrétariat

I. ACTIVITES MENEES PAR L'OMPI DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE DE MAI 2006 A JUILLET 2007¹

1. Pour permettre au Comité consultatif sur l'application des droits de passer en revue les activités de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) dans ce domaine, le Secrétariat a établi un résumé des activités traitant ou abordant les questions relatives à l'application des droits organisées par l'OMPI, ou qui se sont tenues avec la participation de l'Organisation. Les paragraphes 2 à 18 figurant ci-après décrivent ces activités. Ils sont à lire en conjonction avec la liste des activités publiée sur le site Web de l'OMPI consacré à la sanction des droits à l'adresse www.wipo.int/enforcement/en/activities/activities_07.html. Ces activités ont été entreprises par l'intermédiaire de la Division de l'application des droits et des projets spéciaux de l'OMPI, qui assure la coordination des activités d'application des droits au sein du Bureau international, en étroite coopération avec les autres secteurs de l'OMPI concernés.

¹ La troisième session du comité consultatif s'est tenue à Genève du 15 au 17 mai 2006. À cette occasion, l'examen des activités menées par l'OMPI a eu lieu sur la base du document WIPO/ACE/3/2 couvrant la période de mai 2004 à avril 2006.

A. Coordination et coopération dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle

2. Dans le droit fil du mandat et des objectifs du comité consultatif d'encourager la coopération et la coordination de l'assistance dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle, l'OMPI, à la demande des États membres, a organisé diverses réunions de consultation et d'information, en particulier avec des délégations composées de membres éminents du pouvoir judiciaire et de hauts fonctionnaires nationaux. L'OMPI a également joué un rôle de premier plan dans la coordination au niveau international des efforts de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. Sa coopération a été recherchée dans un certain nombre d'initiatives internationales en rapport avec les différents aspects de l'application des droits de propriété intellectuelle. La liste complète des organisations avec lesquelles l'OMPI a établi une coopération étroite dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle est périodiquement mise à jour sur le site Web de l'OMPI consacré à l'application des droits². Les activités et réunions de coordination communes organisées au cours de la période considérée figurent dans l'annexe du présent document.

3. Parmi les faits nouveaux importants survenus sur le plan de la coopération internationale dans la lutte contre la contrefaçon et la piraterie, on citera le partenariat institué entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et le secteur privé. Dans le cadre d'une initiative commune baptisée "Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage", l'OMPI, Interpol, l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la Chambre de commerce internationale (CCI), l'Association internationale pour les marques (INTA) et l'International Security Management Association (ISMA) ont invité les décideurs et les experts à se réunir pour approuver la mise en œuvre de nouvelles stratégies de lutte contre la contrefaçon et le piratage dans le monde. Dans ce cadre de coopération, le Comité directeur du Congrès mondial a organisé plusieurs manifestations aux niveaux régional et international consacrées à la lutte contre la contrefaçon et le piratage.

4. En coopération avec le Comité directeur du Congrès mondial, le Gouvernement de la Roumanie a parrainé et accueilli à Bucarest, les 11 et 12 juillet 2006, un congrès régional sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage pour examiner les progrès réalisés et les actions menées en ce qui concerne la lutte dans la région Europe orientale et Asie centrale, et promouvoir une coopération plus efficace dans l'application des droits entre les parties prenantes de la région. Au programme figurait une série de réunions autour du thème "Faire la différence grâce à une coopération plus efficace" sur lequel ont travaillé des groupes de travail chargés de traiter de l'efficacité des mesures et des efforts entrepris pour réduire la contrefaçon et le piratage. Le congrès a adopté une déclaration et des recommandations sur l'action à mener aux niveaux régional et mondial³.

5. Le troisième Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage a été accueilli par l'OMPI à Genève les 30 et 31 janvier 2007. Ce congrès devait constituer une réunion de haut niveau destinée à définir les stratégies et actions futures en matière d'application des droits et être propice au dialogue et à l'interaction entre les secteurs public et privé sur le thème "Défis partagés – Objectifs communs". Ce troisième Congrès mondial s'est inspiré des travaux entamés lors du premier Congrès mondial, qui s'est tenu à Bruxelles en 2004, et du deuxième Congrès mondial à Lyon en 2005. Il a réuni des ministres et des

² <http://www.wipo.int/enforcement/fr/cooperation.html>

³ L'ordre du jour et le texte de la déclaration de Bucarest figurant à l'adresse <http://www.ccapcongress.net>

décideurs, des dirigeants d'entreprise, des hauts responsables de l'application des lois, des juges, des procureurs, des avocats et des parties intéressées d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Il a permis aux participants d'analyser les progrès réalisés et de discuter des stratégies de façon pratique, de la santé et de la sécurité des consommateurs et de la bonne gouvernance dans le contexte du commerce mondial des produits contrefaits et piratés. Les principaux thèmes examinés par les participants ont été la sensibilisation, l'amélioration de la coopération et de la coordination, mais aussi le renforcement des capacités et la promotion de l'amélioration de la législation et des mesures d'application des droits; par ailleurs, une séance spéciale a été consacrée à la santé et aux risques en matière de sécurité liés à la contrefaçon et au piratage. Plus de 1000 participants venus de 105 pays ont partagé leur expérience dans le but de renforcer la coordination et la coopération internationale et d'élaborer des solutions plus efficaces en vue d'atteindre leur objectif commun qui est de lutter contre la contrefaçon et le piratage⁴.

6. La coopération avec Interpol, l'OMD et le secteur privé se poursuivra dans le cadre du Comité directeur du Congrès mondial afin de préparer l'organisation du quatrième Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage prévu à Dubaï (Émirats arabes unis) au début du mois de février 2008.

7. Une coopération étroite avec l'OMD dans le domaine des activités de formation et de sensibilisation s'est poursuivie au cours de la période considérée. L'OMPI a participé en qualité d'observatrice à une réunion du Groupe stratégique de l'OMD sur les droits de propriété intellectuelle, dont les membres ont fourni des services d'experts dans le cadre de nombreuses activités de l'OMPI portant sur l'application des droits de propriété intellectuelle par les organismes légalement chargés de l'application des droits, en particulier les agents des douanes. L'OMPI a également présenté un exposé à la Conférence internationale sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle, organisée conjointement par Interpol et la Gendarmerie royale du Canada en partenariat avec Underwriters Laboratories, qui a eu lieu au Canada du 19 au 21 juin 2007, et a participé en qualité d'observatrice aux réunions du Groupe d'action Interpol contre la criminalité de la propriété intellectuelle (GAICPI).

8. L'OMPI était représentée aux réunions du Comité consultatif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux fins de son projet sur la contrefaçon et le piratage, et l'Organisation a donné des avis sur un certain nombre de questions juridiques. Ces réunions ont permis aux experts présents d'échanger des vues sur les méthodes, les statistiques et les techniques utilisées pour mesurer l'ampleur, la portée et les incidences économiques de la contrefaçon et du piratage et ont contribué à l'étude intitulée "L'incidence économique de la contrefaçon et du piratage". Le résumé de la première partie de cette étude a été publié en mai 2007⁵.

9. La coopération entre l'OMPI et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est intensifiée dans le cadre de l'initiative de l'OMS pour lutter contre les médicaments contrefaits et de la création d'une équipe d'experts internationale de lutte contre la contrefaçon des produits médicaux (IMPACT). L'équipeIMPACT est chargée d'explorer de nouveaux mécanismes permettant de renforcer l'action internationale contre les médicaments contrefaits sur les plans de la législation, de la réglementation, de l'application des droits, de la technologie et de la communication sur les risques. L'OMPI a participé activement aux réunions organisées par l'OMS visant à renforcer l'efficacité de la coopération internationale

⁴ Résultat du troisième Congrès mondial : http://www.wipo.int/enforcement/fr/global_congress

⁵ <http://www.oecd.org/dataoecd/11/38/38704571.pdf>

dans ce domaine, en apportant sa contribution et ses compétences juridiques. Au cours de la réunion des experts juristes d'IMPACT, qui s'est tenue les 12 et 13 juillet 2007 à Bruxelles en présence de représentants d'organismes nationaux de réglementation pharmaceutique, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'associations professionnelles et d'autres entités, les participants ont débattu d'un certain nombre de recommandations ainsi que de l'historique du document intitulé "Projet de principes et éléments pour une législation nationale contre la contrefaçon des produits médicaux"⁶.

B. Assistance juridique aux États membres dans les affaires concernant l'application des droits de propriété intellectuelle

10. Sur demande des États membres, l'OMPI a rédigé des commentaires sur des projets de loi et donné des avis dans les domaines du droit matériel de la propriété intellectuelle et de l'application des droits correspondants. Les commentaires juridiques de l'OMPI portaient sur la compatibilité des projets de loi avec les obligations en matière d'application des droits découlant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) ainsi que les traités administrés par l'OMPI. Au cours de la période considérée, la Division de l'application des droits et des projets spéciaux de l'OMPI a établi des commentaires relatifs aux dispositions sur l'application des droits de trois projets de loi. Par ailleurs, la division a eu des entretiens avec plusieurs États membres pour la mise en œuvre de stratégies d'application des droits et de mécanismes efficaces à cet effet. À cette occasion, il a été proposé d'apporter des modifications d'ordre législatif ou éventuellement de procédure en vue de rendre l'application des droits de propriété intellectuelle plus efficace au niveau national.

C. Formation et sensibilisation

11. À sa troisième session, le comité consultatif a pris note en s'en félicitant particulièrement du nombre considérable d'activités de formation et de sensibilisation relatives à l'application des droits entreprises par l'OMPI ou auxquelles l'Organisation a participé⁷, et adopté un certain nombre de conclusions mettant notamment l'accent sur l'importance de poursuivre l'éducation et la sensibilisation. Au cours de la période considérée, l'OMPI a redoublé d'efforts dans la poursuite de ses activités dans ce domaine.

Séminaires, colloques et ateliers sur l'application des droits de propriété intellectuelle

12. En réponse au grand nombre de demandes d'assistance émanant des États membres et comme convenu à la troisième session du comité⁸, l'OMPI a continué à axer ses activités de formation sur la mise en valeur des compétences judiciaires dans le domaine des litiges de propriété intellectuelle et sur le renforcement de la coopération et de la coordination aux niveaux régional, sous-régional et national. L'OMPI a organisé des séminaires, colloques, conférences et ateliers, ou participé à de telles manifestations, qui ont notamment mis en présence des juges et des magistrats, des agents des services des douanes et de la police, des fonctionnaires d'offices de propriété intellectuelle, des conseils en propriété intellectuelle, ainsi que des représentants des milieux d'affaires et des groupes de défense des consommateurs. Nombre de ces réunions, en particulier celles à l'intention des juges et des

⁶ http://www.who.int/medicines/counterfeit_conference/en/

⁷ Paragraphe 10 du document WIPO/ACE/3/17.

⁸ Paragraphes 7 et 8 du document WIPO/ACE/2/13.

fonctionnaires de police, ont été organisées avec le concours des États membres ou en coopération avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Elles sont reproduites dans l'annexe du présent document.

Études de cas et études sur l'application des droits de propriété intellectuelle

13. Au cours de la période considérée, l'OMPI a poursuivi ses activités visant à faciliter l'accès à la jurisprudence pertinente et à fournir ainsi des informations sur le règlement efficace des litiges relatifs à la propriété intellectuelle. À cet effet, l'OMPI a entrepris de publier des recueils de jurisprudence annotés. Un nouveau recueil de jurisprudence établi par la juge Marie-Françoise Marais, conseillère à la Cour de cassation (France), et par M. Thibault Lachacinski, avocat, et intitulé "L'application des droits de propriété intellectuelle – Recueil de jurisprudence" examine les décisions rendues par les tribunaux dans les pays de tradition de droit romain sur les questions de propriété intellectuelle. Ce recueil se révélera un instrument pratique, surtout pour les juges appelés à connaître des affaires civiles et pénales, mais aussi pour les avocats, les procureurs, les fonctionnaires des douanes et les détenteurs de droits, en particulier dans les pays francophones de droit romain.

14. Le recueil sur l'application des droits de propriété intellectuelle (publication n° 791E de l'OMPI) de Justice Harms, publié en 2005, et en cours de mise à jour, analyse le nombre accru des décisions de justice touchant aux différents domaines de l'application des droits de propriété intellectuelle rendues dans divers pays de droit commun et dans certains pays de droit romain.

15. Une étude comparative sur la sanction pénale infligée en cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle est en cours d'établissement. Elle servira de document de base aux travaux de la quatrième session du comité consultatif. Cette étude analysera les normes juridiques et les tendances en matière d'application des droits de propriété intellectuelle dans les procédures pénales d'un certain nombre de pays, en insistant sur les points communs et, s'il y a lieu, les différences entre les systèmes juridiques.

16. Grâce à son site Web, l'OMPI facilite l'accès aux documents de jurisprudence publiés en ligne (décisions judiciaires ou décisions d'organes administratifs dans le domaine de l'application de la législation en matière de propriété intellectuelle). L'OMPI invite les membres et les observateurs du comité consultatif à étoffer ce service en communiquant toute information supplémentaire pertinente⁹.

D. Échange d'informations

17. La Division de l'application des droits et des projets spéciaux publie périodiquement un bulletin trimestriel sur l'application des droits qui se veut une source d'informations sur tous les faits nouveaux d'actualité survenant à l'échelon mondial dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle. Ces bulletins sont publiés sur le site Web de l'OMPI¹⁰ dédié à l'application des droits, et diffusés par courrier électronique aux participants du Forum électronique consacré aux questions et stratégies d'application des droits de

⁹ <http://www.wipo.int/enforcement/fr/ipeis>

¹⁰ <http://www.wipo.int/enforcement/fr/news> La division contribue également à diffuser des informations de base sur l'application des droits de propriété intellectuelle : le magazine de l'OMPI a publié une série d'articles consacrés à l'application des droits de propriété intellectuelle, y compris des études de cas et une mise à jour des activités récentes de l'OMPI.

propriété intellectuelle (Forum IPEIS). Les membres et les observateurs du comité consultatif sont invités à communiquer au Secrétariat toute information pertinente qu'ils souhaitent voir figurer dans ces bulletins.

18. Faisant suite à la requête émanant de plusieurs États membres pour que soit facilité l'accès à l'information qu'ils publient sur les questions d'application des droits de propriété intellectuelle sur leur propre site Web, le Bureau international en mars 2007 a placé sur la page Web de la Division de l'application et des projets spéciaux un lien intitulé Portail d'informations en ligne des États membres. Les États membres sont invités à fournir au Bureau international d'autres renseignements utiles¹¹.

II. TRAVAUX FUTURS DU COMITE CONSULTATIF

19. À sa première session, le comité consultatif a arrêté une démarche thématique pour ses sessions, prévoyant la présentation d'exposés par des experts sur les thèmes retenus¹². À cet égard, le comité, à sa deuxième session, a analysé et examiné le rôle des autorités judiciaires et quasi-judiciaires, ainsi que du ministère public, dans les activités d'application des droits (y compris des questions connexes telles que les coûts de procédure)¹³. Il a examiné à sa troisième session la question de l'éducation et de la sensibilisation, y compris la formation, sur tous les facteurs relatifs à l'application des droits, en particulier ceux mentionnés dans les demandes d'assistance des États membres¹⁴. Il a été convenu qu'à sa quatrième session, il examinerait la question d'un échange de vues sur la coordination et la coopération aux niveaux international, régional et national dans le domaine de l'application des droits.

20. Pour recentrer le débat et tenir compte du fait que les recours par la voie civile ont déjà été examinés de façon plus approfondie au cours de réunions précédentes, le Secrétariat a invité plusieurs experts à présenter des communications sur la coordination et la coopération dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle sur le plan pénal. Cette session visera ainsi à procéder à une analyse comparative à l'échelle mondiale des questions pertinentes, notamment la portée et la définition des atteintes aux droits de propriété intellectuelle; l'enquête et le déclenchement des poursuites pénales; la juridiction et, le cas échéant, la coordination des procédures; les questions liées à l'administration de la preuve, les options en matière de peines et le niveau des sanctions.

21. Compte tenu du fait que les délibérations à la quatrième session, faute de temps, ne pourront pas traiter de la coordination et de la coopération lors d'atteintes aux droits de propriété intellectuelle par l'Internet, le comité souhaitera éventuellement examiner cette question au cours de sa cinquième session. À cet effet, il pourra se servir des exposés et des débats de la quatrième session dans l'examen de cette question qui préoccupe de plus en plus les États membres et le secteur privé.

¹¹ http://www.wipo.int/enforcement/fr/member_states.html

¹² Paragraphe 16 du document WIPO/ACE/1/7 Rev.

¹³ Paragraphe 18 du document WIPO/ACE/1/7 Rev.

¹⁴ Paragraphe 21 du document WIPO/ACE/2/13.

22. Les délégations qui souhaitent proposer d'autres thèmes à examiner à la cinquième session du comité consultatif dans le cadre du mandat de celui-ci¹⁵ sont invitées à faire part de leurs suggestions au Secrétariat.

23. Le comité consultatif est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document et à examiner la proposition visée au paragraphe 21, ainsi que toute autre proposition éventuellement communiquée conformément au paragraphe 22 qui précède.

[L'annexe suit]

¹⁵ Le paragraphe 114.ii) du document WO/GA/28/7 se lit comme suit : "Le mandat de ce comité dans le domaine de l'application des droits, qui exclut l'établissement de normes, se limite à l'assistance technique et à la coordination. Le comité devra se concentrer sur les objectifs suivants : coordination avec certaines organisations et le secteur privé pour lutter contre la contrefaçon et la piraterie; éducation du public; assistance; coordination en vue de l'organisation de programmes de formation nationaux et régionaux à l'intention de toutes les parties prenantes et échange d'informations sur les questions relatives à l'application des droits grâce à la mise en place d'un forum électronique."

ANNEXE

APERÇU DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION ET DE COORDINATION,
D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION TRAITANT
OU ABORDANT DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPLICATION DES DROITS DE
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ORGANISÉES PAR L'OMPI
OU AUXQUELLES L'ORGANISATION A PARTICIPÉ DE MAI 2006 À JUILLET 2007

Activités communes et réunions de coordination avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales :

- Eastern Europe and Central Asia Regional Congress on Combating Counterfeiting and Piracy sponsored by the Government of Romania and hosted in cooperation with the members of the Global Congress Steering Group (WIPO, Interpol and the WCO, ICC, GBLACC, INTA, ISMA); Bucharest, Romania, July 11-12, 2006;
- WCO/Interpol/WIPO/WHO National Seminar on the Fight against Counterfeiting and Piracy, Dakar, Senegal, November 8-10, 2006;
- European Patent Office (EPO) IP Enforcement Week, supported by WIPO, the European Commission, the German Federal Patent Court and the Academy of European Law (ERA), Munich, November 13-17, 2006;
- G-8 IPR Expert Meeting on Combating Piracy and Counterfeiting, Moscow, Russian Federation, November 14, 2006;
- Participation in the European Patent Office (EPO) “IP Enforcement Week” Conference, Munich, Germany, November 16-17, 2006;
- Third Global Congress on Combating Counterfeiting and Piracy, jointly convened by WIPO, Interpol and the WCO, with the support and cooperation of GBLAAC, INTA, ICC and ISMA, International Conference Center, Geneva, January 30-31, 2007;
- WCO International Conference on Fight Against Counterfeit Drugs: *Counterfeit Medicines Kill*, in cooperation with WIPO and WHO, Baku, Azerbaijan, February 8-9, 2007;
- Anti-counterfeiting Workshop for representatives of the Mediterranean countries organized by Euromed Audiovisual, Berlin, Germany, February 8-9, 2007;
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Informal Advisory Group Meeting on Counterfeiting and Piracy Project, Paris, France, February 19-20, 2007;
- G-8 Anti-Piracy and Anti-Counterfeiting Expert Meeting, Berlin, Germany, February 22, 2007
- Seminar on fighting piracy and counterfeiting, organized by the Technical Assistance Information Exchange Instrument (TAIEX) of the European Commission, in cooperation with the Bucharest Chamber of Commerce and Industry, Bucharest, Romania, March 5, 2007;
- “German Association for the Protection of IPRs (GRUR) meets Brussels” Workshop on enforcement of IPRs in the digital environment, Brussels, Belgium, March 7, 2007;
- Cooperation with Max-Planck Institute on technical training assistance and IP enforcement studies, Munich, Germany, April 10, 2007;
- Global Congress Steering Committee Meeting, Brussels, Belgium, April 16, 2007;
- G-8 Meeting on Business Strategies to Prevent Counterfeiting and Piracy; G-8 IPR Expert Meeting; Berlin, Germany, April 18-19, 2007;
- World Customs Organization (WCO) Strategic Group Meeting: Action Plan and Framework of Standards for Protection of IP by Customs, Brussels, March 8, 2007;
- OECD Advisory Group Meeting, Paris, France, April 26, 2007;

- Meeting of the Board of the Max-Planck Institute, Munich, May 22, 2007;
- Meeting with WCO Secretary General, Brussels, May 23, 2007;
- Meeting of the Global Congress Steering Committee to prepare for Fourth Global Congress, Dubai, United Arab Emirates, June 10-11, 2007;
- 2007 International Law Enforcement Intellectual Property Crime Conference, June 19-21; 13th Meeting of the Interpol IP Crime Action Group (IIPCAG), Niagara Falls, Canada, June 22, 2007;
- Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) Workshop on Intellectual Property Rights Enforcement in the Digital Era, Nha Tran, Viet Nam, July 4-6, 2007;
- IMPACT Meeting of Jurists and Experts on Legislation to Combat Counterfeit Medical Products, Brussels, Belgium, July 12 and 13, 2007.

Séminaires, ateliers, conférences, colloques et symposiums de l'OMPI :

- WIPO National Symposium for the Jordanian Judiciary, organized by WIPO in cooperation with the Jordanian Supreme Judicial Council, the Department of the National Library and the King Abdullah II Center for Intellectual Property, Amman, Jordan, June 19-21, 2006;
- WIPO Asia and the Pacific Sub-Regional Colloquium for the Judiciary on the Protection of IPRs, organized by WIPO in cooperation with the Department of Industrial Policy and Promotion, Ministry of Commerce and Industry, Government of India, in association with the Indian Law Institute (ILI) and with the assistance of the Japan Patent Office (JPO), New Delhi, India, June 29-30, 2006;
- WIPO National Seminar on the Role of the Intellectual Property Courts in Enforcement of IPRs, organized by WIPO in cooperation with the Intellectual Property Corporation of Malaysia (MyIPO), Ministry of Domestic Trade and Consumer Affairs, Island of Langkawi, Malaysia, July 18-19, 2006;
- WIPO National Workshop on the Enforcement of Intellectual Property Rights (IPRs) for Police and Customs Officials, organized by WIPO in cooperation with the Caribbean Open Trade Support Program and the Government of the Commonwealth of Dominica, Roseau, Dominica, July 27, 2006;
- WIPO-OECS Colloquium for the Judiciary on the Protection of IPRs, organized by WIPO in cooperation with the Organization of Eastern Caribbean States (OECS) through the Judicial Education Institute of the Eastern Caribbean Supreme Court, Roseau, Dominica, July 28-29, 2006;
- WIPO Asia-Pacific Regional Symposium on the Enforcement of IPRs, August 28-29, 2006; WIPO National Seminar on the Enforcement of IPRs for Customs Officials, August 30, 2006; Ulaanbaatar, Mongolia;
- WIPO National Workshop on the Enforcement of Intellectual Property Rights, Islamabad, Pakistan, September 12-15, 2006;
- WIPO National Seminar for Judges on Copyright and Related Rights, Bamako, Mali, September 18-20, 2006;
- WIPO National Seminar for Judges on Enforcement of IPRs, Quito, Ecuador, September 21-22, 2006;
- WIPO/Japan Patent Office (JPO) Training Course on the Enforcement of Intellectual Property Rights, Tokyo, Japan, October 10-20, 2006;
- Third WIPO Colloquium for Romanian Judges, organized in cooperation with the European Patent Academy and the Swiss Federal Institute of Intellectual Property, Geneva/ Berne/Munich, November 8-17, 2006;

- WIPO Sub-regional Workshop on the Enforcement of Intellectual Property Rights, organized in cooperation with the French National Institute of Industrial Property (INPI), the Dubai Department of Economic Development (DED), and Dubai Customs, Dubai, United Arab Emirates, November 27-28, 2006;
- *WIPO/ Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) Sub-regional* Workshop on the Enforcement of Intellectual Property Rights, for the attention of magistrates and lawyers from French-speaking African countries, Niamey, Niger, November 27-30, 2006;
- WIPO Seminar on Border Measures against Counterfeit Goods, Oran, Algeria, December 2-3, 2006;
- WIPO High-Level Roundtable on the Enforcement of IP Rights, Beijing, China, December 11, 2006;
- IP Week 2006: Regional Anti-Counterfeiting Forum, organized jointly by WIPO, the Jordan Intellectual Property Association (JIPA) and the Association for the Protection of Industrial Property in the Arab World (APPIMAF), Amman, Jordan, December 11-12, 2006;
- WIPO National Seminars on Industrial Property for Judges and Attorneys, organized in cooperation with the Moroccan Ministry of Justice and the Moroccan Office for Industrial and Commercial Property (OMPIC), Casablanca, Morocco, March 1-2, 2007;
- WIPO National Seminar on IP and Border Measures in Connection with the Fight Against Counterfeiting, organized in cooperation with the Moroccan Office for Industrial and Commercial Property (OMPIC), Casablanca, March 5-6, 2007;
- Colloquium on Intellectual Property for Turkish Judges, Geneva, April 24-27, 2007;
- Atelier régional de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à l'intention des directeurs des instituts et écoles de la magistrature des pays arabes, en coopération avec l'École supérieure de la magistrature d'Alger (ESM), Alger, Algérie, 7-9 mai 2007;
- Séminaire-Atelier sous-régional sur les moyens de faire respecter le droit d'auteur et les droits voisins à l'intention des magistrats et officiers de police judiciaire, organisé par l'OMPI et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en coopération avec le Gouvernement du Sénégal, Dakar, 21-23 mai 2007;
- WIPO National Colloquium for the Judiciary on the Enforcement of Intellectual Property Rights, Island of Langkawi, Malaysia, July 23; Roundtable discussion with Enforcement Division, Kuala Lumpur, July 25, 2007;
- 2007 China Forum on Criminal IP Protection, Shenzhen City, China, July 24-25, 2007;
- Enforcement lecture in the WIPO Academy Summer School program, July 26, 2007;
- WIPO National Intellectual Property Rights Training for Enforcement Officers, Kuala Lumpur, Malaysia, July 26-27, 2007.

[Fin de l'annexe et du document]